

PATRIMOINES



BULLETIN
DES PATRIMOINES
D'AUVERS - LE - HAMON

n° 3

juillet 2021



En couverture : fragments de papier peint des années 1820-1830 retrouvés dans le prieuré

Association des patrimoines d'Auvers-le-Hamon
72300 Auvers-le-Hamon

Cotisation annuelle : 16 euros

Sommaire

Le loup, la louveterie, et les noms de lieux-dits qui en perpétuent le souvenir <i>Frédéric Danet</i>	page 5
Heurs et malheurs du prieuré	
Heurs	
Découverte d'anciens papiers peints au prieuré <i>Geneviève Fourrier</i>	page 12
Autres découvertes au prieuré : fragments de sculptures	page 18
Malheurs	
Nécrologie de la pompe du prieuré, disparition d'une page d'histoire	page 20
Orgue, roi des instruments, instrument des rois <i>Pio Cammertoni</i>	page 26
Dans l'intimité de la randonnée d'Auvers : quelques informations pour randonner éclairé	page 29
2022 : 120 ^e anniversaire de la découverte des peintures murales de l'église d'Auvers	page 33
Quelques livres pour les heures chaudes de l'été...	page 36
D'autres patrimoines : Le patrimoine culinaire du Maine	page 38
Calendrier et dates à retenir	page 41

« Discrète, mais toujours présente »

C'est la devise que nous avons adoptée pour assurer les membres de l'association et les curieux des patrimoines d'Auvers que nous surmontons les difficultés du mieux que nous pouvons, comme d'autres associations. De nombreux projets annoncés depuis deux ans attendent patiemment de sortir des dossiers, d'autres projets se profilent déjà qui les bousculent et nous bousculent, et accentuent davantage encore la pression et les regrets.

Deux ans déjà. Le temps a passé, la lassitude a suscité la démobilisation sous le couvert de la procrastination faussement rassurante, et tant redoutée. Il est vrai que notre petite structure ne nous permet pas de retrouver très vite les activités attendues par les uns et les autres, chacun devant gérer ses contraintes personnelles au détriment de ce qui est considéré, à juste titre, comme secondaire ou d'une urgence relative. Les liens se sont distendus, mais en apparence seulement. Les contacts entre les membres, irréguliers certes, et soumis aux contraintes diverses, ont permis la survie en pointillés de l'association. Le bulletin en est la trace tangible avec deux numéros publiés. Ces deux bulletins auront été le lien entre nous, de la fabrication et l'écriture des textes, la collecte des informations, jusqu'à la fabrication, mais surtout jusqu'à leur lecture. De ces deux années complexes, le bulletin restera le témoin de nos difficultés et de notre volonté à conserver malgré tout l'espoir du retour à des jours meilleurs.

L'assemblée générale 2019 n'a pu être tenue en présentiel, pas plus que l'assemblée générale de 2020. A la suite du conseil d'administration de 2019 tenu par courriel, et dans l'impossibilité de pouvoir proposer avec certitude des échéances réalistes, les affaires courantes ont été gérées par les membres du bureau selon leurs disponibilités. Ces conditions n'ont pas été propices à donner une image claire de l'association, à planifier des activités en fonction des sollicitations extérieures, amicales, ou simplement exigées par nos propres objectifs qui restent la sauvegarde des patrimoines d'Auvers.

En ce début de mois de juillet, le contexte sanitaire allégé de plusieurs contraintes pèse moins lourdement sur notre fonctionnement. Avec un optimisme prudent, nous espérons reprendre le cours de nos travaux et respecter nos engagements à l'égard des membres et des patrimoines auversois. L'été qui commence apporte donc son lot de consolations : même si le retour à un rythme normal n'est pas encore assuré, un calendrier probable de nos activités sera proposé à la rentrée. D'ici là, nous continuons de nous appuyer sur votre amitié fidèle, et sur votre vigilance.

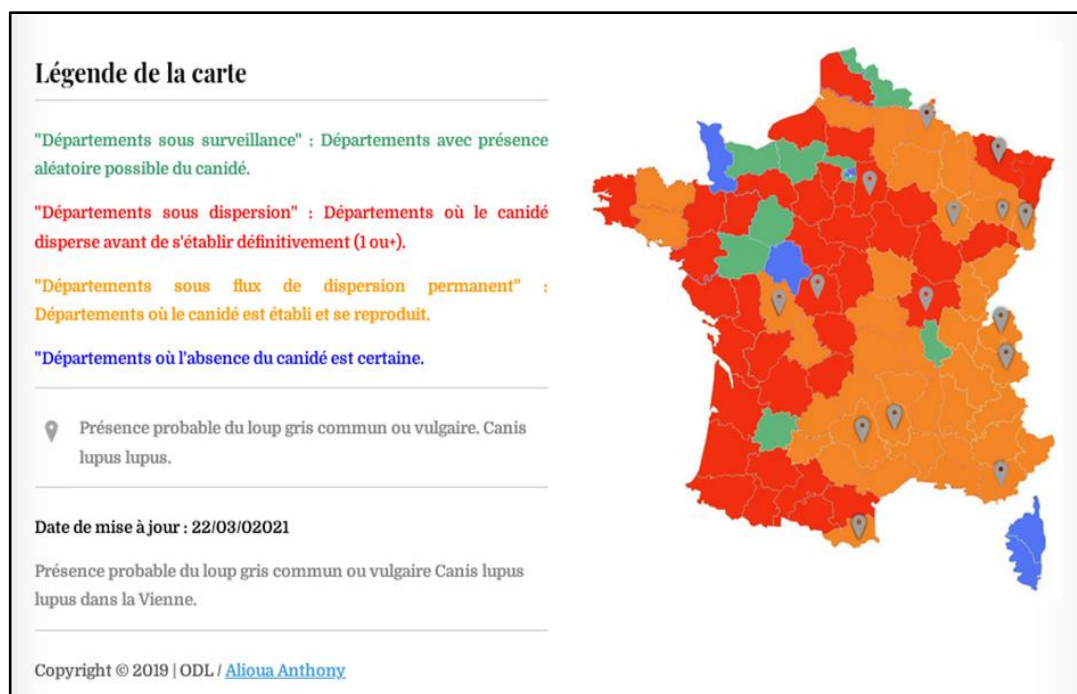
A bientôt !

Le loup, la louveterie, et les noms de lieux-dits qui en perpétuent le souvenir

Frédéric Danet

Un article du quotidien *Ouest-France* de mars dernier nous présentait le retour du loup dans les Pays de la Loire. Des indices de la présence de « *canis lupus* » ont été reconnus à Blain (Loire-Atlantique) en décembre 2020 et en février 2021 grâce à des traces de pattes, de poils et de fesces (crottes). Le site *observatoireduloup.fr* indique, que depuis 2018, à la suite de l'agression de moutons à Chateaubriant une surveillance renforcée est réalisée par des agents de l'Office national des forêts, les sociétés de chasse et des bénévoles pour évaluer l'importance du nombre d'individus, même si l'on ne parle pas de meute mais plutôt de solitaires, mâles en général.

Présence du loup en France, mars 2021 (*observatoireduloup.fr*)



Le loup commun (*canis lupus lupus*)



Le loup sauvage, prédateur carnivore en haut de la chaîne alimentaire, a toujours été un sujet de préoccupation pour l'être humain et la faune en général depuis des millénaires. C'est un animal ubiquiste qui peut vivre en plaine, en forêt, en montagne et même dans les déserts. Les hommes du néolithique en pratiquaient la chasse : des dents de loup ont été trouvées dans des sites de cette époque. Mais la concurrence s'est vraiment imposée avec l'homme dès qu'il a commencé à pratiquer l'élevage.

Une immense forêt couvrait la Gaule et les défrichements en vue de pratiquer l'élevage et les cultures ont lieu un peu partout par l'action, entre autres, des différents ordres religieux, abbayes et monastères. Le bétail d'élevage constituait une ressource facile d'accès surtout les moutons et chèvres mais aussi ânes et chevaux puis les jeunes bovins.



Chasse à courre du loup

Et le loup est sorti du bois....

Les communautés villageoises se sont rapidement organisées pour tenir les loups à distance, les chasser pour la peau et la viande et, tant que les régions vivaient en paix le peuplement de loup était sous contrôle. Dès que des conflits s'enclenchent, que la vie des populations est perturbée, que des champs de bataille apparaissent, impliquant des récoltes saccagées, semis retardés, en fait tous les travaux de la terre désorganisés : la famine lentement s'installe et la population de loups, inexorablement, s'accroît.

Dans le royaume franc, Charlemagne organise l'administration du royaume ; il crée 250 comtés sous l'autorité de comtes contrôlés par les *missi dominici*. Il décide, dans le même état d'esprit, de lutter fermement contre le loup sur tout le territoire et en 813 publie le capitulaire *De Villis*, qui met en place une institution : **la louveterie**, avec pour objectif de procéder à la destruction systématique et organisée du loup. Nommé par le roi, le Grand Louvetier, assisté d'officiers de louveterie, est chargé de tous les massifs forestiers du royaume.

Les populations de loups ont évolué par poussées

Une des plus importantes poussées eut lieu vers 1390-1440 ; elle correspond à la période terrible de la guerre de Cent Ans avec une instabilité politique, des combats sporadiques, des cadavres humains et animaux un peu partout, une grande épidémie de peste en 1450, la dispersion des populations par émigration économique, l'abandon des cultures.

L'importance des meutes de loups a provoqué la quasi disparition des proies usuelles de loups à savoir : lapins, lièvres, chevreuils puis la famille des cervidés (des meutes se sont adaptées à la chasse aux cerfs : les loups cerviers). Ces moments de désorganisation ont aussi favorisé les hybridations entre les louves et les chiens de guerre. Ces molosses extrêmement puissants utilisés lors des conflits produisant ainsi des monstres, en général solitaires, qui n'hésitent pas à attaquer les humains et plus particulièrement les enfants et les femmes. D'où ces tragédies évoquées un peu partout en France.

François 1er renforce la louveterie, dirigée par un Grand Louvetier assisté d'officiers (lieutenants de louveterie) et de sergents de louveterie. Exemptés d'obligations militaires par l'Etat, cette administration était financée par des primes accordées pour chaque loup tué par les seigneurs ou les communautés villageoises. La prime la plus élevée est accordée pour une louve pleine puis décroissante pour une louve non gravide, un loup puis les louveteaux.

La poussée suivante, au XVe siècle, correspond aux guerres de religions, à une baisse des températures importante associée là aussi à une diminution de la population accompagnée d'une récession économique d'où une baisse de vigilance sur la population de loups. A cette époque il est à noter des arrivées de loups étrangers aux frontières de l'Est (Empire germanique) et au Sud (Espagne). Louis Gruau, curé de Saulges, décédé en 1633, est l'auteur en 1613 d'un ouvrage sur la chasse au loup (il en captura 67 dans les environs de Saulges) ce qui lui valut d'être présenté au roi Louis XIII par Hercule de Rohan, Grand Veneur de France.

D'autres attaques sont rapportées au siècle suivant. Entre 1750 et 1757, 356 loups ont été tués en Sarthe par des louvetiers (Arche de la nature : maison du loup-2012). En mai 1753 : « un animal inconnu et terrible avait été rencontré sur différents points de la forêt de Douvres, dans les sables de la Faigne et dans les landes du Bourrai ». Si la bête du Gévaudan est restée célèbre, la Sarthe a aussi droit à sa légende. Une fameuse « bête » aurait sillonné la forêt de Douvres qui couvrait, jusqu'à la Renaissance, les secteurs de Château-l'Hermitage, Requeil et le Belinois. Le journal « La Province du Maine » évoque un « mystérieux animal », citant le cas de l'attaque d'une fillette, en 1603 : « L'enfant suivait, joyeuse et insouciante, un des sentiers du bois, quand le loup, l'œil plein de convoitise, se jeta sur elle. La pauvre avait poussé des cris à l'aspect de l'horrible fauve, mais son appel, perdu dans la solitude, était resté sans écho ». Un garde de la Roche de Vaux, le prieur de Château-l'Hermitage, aurait réussi à atteindre l'animal... avec des balles bénites « mais fut tellement effrayé des cris qu'il jeta, lorsqu'il se sentit blessé, qu'il en mourut de frayeur », selon les archives du XIXe siècle. Hyène ou loup-cervier (qui attaquait les cerfs), le spécimen aurait mesuré environ 1 mètre 80 de long.



LIEUTENANT DE LOUVETERIE.
(JOURNÉE 1811)

page 97.

Les communautés villageoises et les seigneurs ont toujours cherché à payer le moins cher possible la capture de loups et, en conséquence, la louveterie a été supprimée par ordonnance royale le 9 août 1787 par soucis d'économie.

La recrudescence des attaques de loups fait que des primes sont de nouveau accordées aux chasseurs privés par la Constituante et la Législative par la loi du 28 septembre et 6 octobre 1791 (voir : Persée « cartographie des loups tués en France »). Cependant dix ans plus tard, la loi du 19 pluviôse An V (7 février 1797) est le prélude du rétablissement de la louveterie. Leur

prolifération s'accélère à partir des guerres de la République (chouannerie, guerres de Vendée).

Napoléon, rétablissant le service en 1804, est à l'origine de la fixation de la législation actuelle. Le lieutenant de louveterie était choisi parmi les hommes les plus aptes à capturer les loups et autres animaux nuisibles. Il est tenu d'entretenir à ses frais une meute d'au moins quatre chiens de chasse et deux chiens de déterrage. La louveterie est restaurée sur la base d'un financement privé, les prises sont récompensées : un loup qui a attaqué un homme ou un enfant : 150 F, une louve pleine 50 F, une louve non gravide 40 F, un mâle 40 F, un louveteau 20 F. Sa prédation sur l'homme provient encore de la désorganisation de l'agriculture et de l'élevage mais aussi du fait braconnage qui augmente en période de disette ; on braconne les lapins, les lièvres et chevreuils, faisans et perdrix et en parallèle sévit une maladie qui rend les loups encore plus agressifs : la rage. La majorité des agressions sur les humains, souvent des femmes et des enfants, sont le fait de bêtes enragées.

Sous la Restauration, en 1818, c'est le préfet qui nomme les officiers de Louveterie, il baisse les primes : une louve pleine 25 F, une louve non gravide 15 F, un mâle 12 F, un louveteau 3 F. De grande battues sont cependant organisées, et entre 1818 et 1829 environ, 20 000 loups ont été tués en France. En Sarthe, le loup est commun partout jusqu'au début du XIXe siècle. Il disparaît ensuite progressivement de la région du Mans puis du sud du département. Le dernier loup de Sablé a été tué en 1802 ; en 1838, un loup énorme fut capturé à Brûlon (le poète Alfred de Vigny s'appuya sur ce fait divers pour écrire son poème « La Mort du loup »). Après 1870, il n'est plus présent que sur la frange nord-ouest de la Sarthe (région de Sillé, Alpes Mancelles, massif de Perseigne). Les derniers loups de Bercé ont été pendus en 1870. Le dernier loup tué à Perseigne l'a été en 1890. Un autre spécimen abattu en 1880 est aujourd'hui exposé au public au Musée Vert, musée d'histoire naturelle de la ville du Mans.

Le dernier loup abattu officiellement dans le département de la Sarthe (avec versement d'une prime) a été tué en juillet 1893 sur la commune de Nogent-le-Bernard. Par la suite, il est possible que des individus isolés aient encore été présents en provenance de Bretagne où l'espèce perdure jusqu'au début du XXe siècle. Pendant longtemps les grands propriétaires terriens se font une obligation de continuer à pratiquer la chasse au loup et on peut considérer que vers 1930 il n'y plus de loup en France.



Un lieutenant de louveterie a droit au port de l'uniforme en drap bleu louvetier, avec boutons dorés portant en relief une tête de loup argenté, le képi du même drap et un ceinturon en soie bleue foncé avec les insignes de louveterie.

La louveterie

La louveterie est toujours existante et, en 1971, une loi cherche à adapter le corps des lieutenants de louveterie à l'économie moderne.

Les lieutenants de louveterie sont des personnes privées, des collaborateurs bénévoles de l'administration, nommées par les préfets pour une durée de cinq ans. Agés de plus de 25 ans, détenteur du permis de chasse depuis au moins cinq ans et possédant les compétences cynégétiques pour remplir leurs missions, les connaissances sur la législation de la chasse et des règles de sécurité qui s'y appliquent. Ce sont des agents assermentés de l'Etat.

Le louvetier est conseiller technique de l'administration pour la régulation des nuisibles, chargé de l'abattage des animaux affectés par la rage, des chiens et des chat errants, chargé du

suivi des épizooties. Il organise les battues administratives, les battues de régulation de certaines populations animales, la lutte contre le braconnage, et assure la police de la chasse.

En Sarthe, 12 lieutenants de loupeterie et un suppléant ont été nommés pour la période 2020 / 2024 et l'un d'entre eux est établi à Auvers-le-Hamon, il s'agit de Michel Delommeau.

Toponymie lupine

Des noms de lieux dits nous rappellent combien les loups ont marqué notre région aidés en cela par la proximité de grands massifs boisés : les forêts de Sillé, de Perseigne, de la Charnie grande et petite, de Bellebranche, des Chartreux au nord et celles de Bercé, de Pincé, de Malpaire, de Durtal au sud.

Ainsi on connaît notamment (liste non-exhaustive) :

LIEUX-DITS	LOCALISATIONS
<i>Bois des Loups</i>	Avessé, Poillé-sur-Vègre
<i>Chante-Loup ou Chante-Aloue (chante alouette)</i>	Assé-le-Boisne, Auvers-le-Hamon, Avoise, Cérans-Fouilletourte, Changé, La Chapelle-d'Aligné, Coudrecieux, Cré-sur-Loir, Dissais-sous-Courtillon, Etival-lès-Le Mans, La Flèche, Lhomme, Melleray, Mézeray, Pontvallain, Requeil, Rouez, Rouillon, Ruillé-sur-Loir, Saint-Calais, Saint-Georges-du-Bois, Saint-Jean-de-la-Motte, Saint-Pierre-du-Lorouer, Sillé-le-Philippe, Souigné-sous-Vallon, La Suze, Vallon, Vivoin
<i>Couve-Loup</i>	La Bazouge-de-Chemeré, Saint-Pavin-des-Champs
<i>Guette-Loup</i>	Auvers-le-Hamon, Avessé, Berfay, Lavaré, Saint-Calais, Saint-Célerin-le-Géré, Valennes, Vibraye
<i>Huche-Loup (loup perché)</i>	Amné, Bouessay, Bouloire, Joué-en-Charnie, Montaillé, Neuvy-en-Champagne, Rouessé-Vassé, Saint-Vincent-du-Lorouer
<i>Loup-Pendu</i>	Contilly, Contres, Luceau, Le Lude (menhir), Grande Charnie, Pontvallain, La Suze, Roëzé, Vaas, Vancé, Saint-Denis-d'Orques

<i>Louplande</i>	<i>Hypothèse non confirmée</i>
<i>La Louterie (Louperie)</i>	La Chapelle-d'Aligné, Saint-Denis-d'Anjou
<i>La Louvetière</i>	Chevillé, Coulombiers, Marolles-les-Braults, Rouillon, Saint-Gervais-en-Belin, Saint-Mars-d'Outillé, Thorigné-en-Charnie, Tresson, La Mare-au-Loup Saint-Ouen-en-Charnie [Champagne ?], Vibraye (étang dans la forêt)
<i>Le Val des Loups</i>	Ballée

Mais il y a des exceptions

Saint-Loup-du-Dorat

On pourrait croire que Saint-Loup-du-Dorat a aussi un rapport avec le loup. Mais il n'en est rien, d'abord parce que le loup est souvent considéré comme un animal diabolique et là, on parle de saint Loup. Etonnant n'est-ce pas ?

En effet, il s'agit de Loup (ou Leu), évêque d'Angers au VII^e siècle, qui aurait reconstruit, en cette ville l'église Saint-Martin. L'église de Saint-Loup-du-Dorat est placée sous le vocable de ce saint évêque et le Dorat est la rivière qui arrose ce village.

Saint-Loup-du-Gast

Tout comme Saint-Loup-du-Dorat, cette paroisse a pour saint patron un évêque du Ve siècle mais ici il s'agit de Loup de Troyes.

En conclusion

Le loup a généré par le passé une abondante littérature tant pour les enfants que pour les adultes, suscitée tantôt par la terreur inspirée par l'animal et les dégâts qu'on lui attribuait (et qu'on lui attribue toujours) à tort ou à raison, tantôt par la symbolique morbide qu'on lui attachait. Le fonds ancien de cette littérature n'a pas disparu, il remonte régulièrement au premier plan de l'actualité, avec des craintes et des fantasmes qui donnent à méditer sur la nature humaine et ses racines les plus primitives.

Heurs et malheurs du prieuré

1 : Les heurs

Découverte d'anciens papiers peints au prieuré

Geneviève Fourier

Lors de la phase préparatoire des travaux de restauration du prieuré d'Auvers-le-Hamon, ont été découverts des restes de papiers peints derrière des cloisons situées à l'étage du logis :

- un grand panneau de 170 cm sur 49 cm dans sa partie la plus étroite, et 170 cm sur 100 cm dans sa partie la plus large, représentant des motifs gris sur blanc (gris très pâle), très dégradé ;
- une frise à motifs floraux ;
- un reste de papier peint à fleurs de lis.

Petite histoire du papier peint

Les premiers « papiers peints » destinés à décorer les murs des habitations illustres apparaissent en Chine : Marco Polo les mentionne dans son récit de voyage « Le Devisement du monde » rédigé en 1298. Ces papiers étaient véritablement peints à la main.

En Europe, l'idée de recouvrir les murs de papiers décorés ou illustrés apparaît dès la fin du Moyen Age mais c'est au XVIII^e siècle qu'il se généralise rapidement sous l'effet de la mode et de l'utilisation de moyens d'impression rapides, en Angleterre d'abord puis très vite en France. Jusqu'alors les murs des habitations modestes étaient nus, seuls les foyers les plus aisés utilisaient des tapisseries pour se protéger de la froideur des murs et de l'humidité.

En Europe, depuis le X^e siècle on produisait des papiers dominotés, planches de bois gravées de dimensions modestes (de la dimension d'une feuille de papier fabriquée à la main et dont le format le plus fréquent était 50 x 65 et 100 x 120), faites de décors divers et d'images pieuses ou simplement décoratives ; ces feuilles étaient imprimées une par une puis coloriées au pinceau ou au pochoir selon les besoins. Ce papier était utilisé pour recouvrir de petites surfaces : intérieur de meubles, de coffres de voyage ou de rangement. On le retrouve aussi en couverture de livres, surtout de livres populaires qui ne justifiaient pas une reliure en peau ou en parchemin jugée trop onéreuse : livrets de colportage, almanachs par exemple. Le Mans était un centre de production de littérature et de gravures populaires, et les dominotiers qui étaient aussi fabricants de cartes à jouer s'y rencontraient pour la raison qu'ils avaient les mêmes outils et le même type de matériel, des presses à imprimer.

C'est au début du XVIII^e siècle en Angleterre, qu'on commence à rabouter par collage les feuilles imprimées sur des planches de bois gravées portant soit des motifs répétés, soit des paysages de grandes dimensions. C'est la naissance du papier peint tel que nous le connaissons aujourd'hui et dont la fabrication est décrite avec précision dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.

Au début du XIX^e siècle, le papier fabriqué non plus feuille par feuille mais en continu permet d'obtenir des rouleaux de grande longueur ; ce procédé se développera dès la première décennie du XIX^e siècle grâce à la mécanisation des papeteries et à la mise au point de machines à

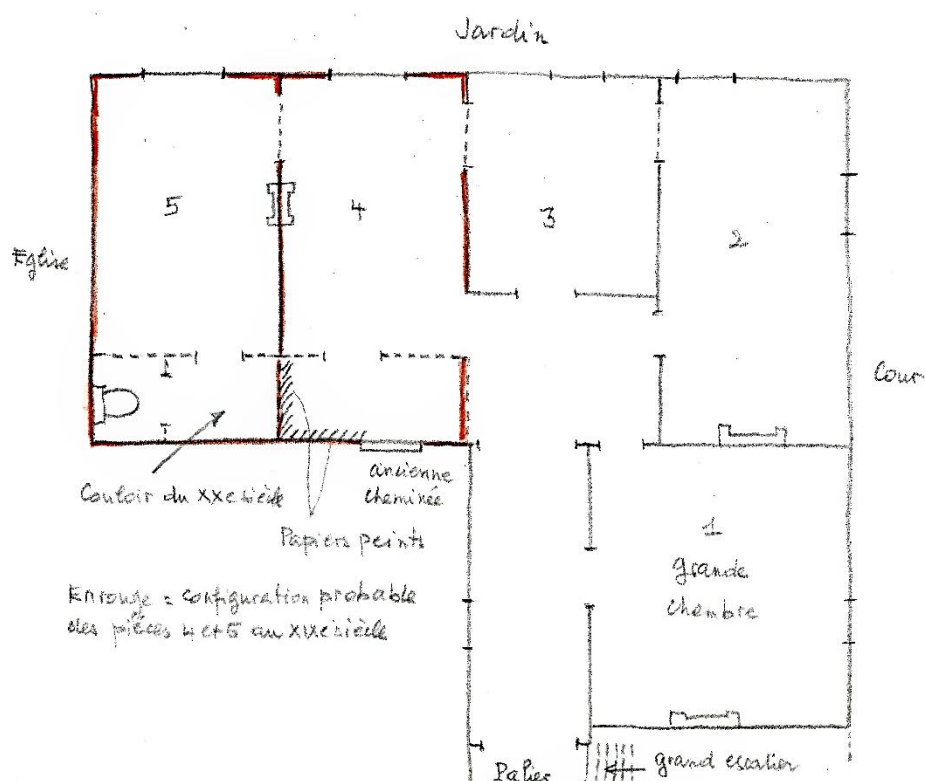
imprimer bientôt mues par la vapeur. Dès les années 1860, la production s'accroît de manière considérable, engendrant une diminution des coûts de production et un engouement réel pour la pose du papier peint à la fin du XIXe siècle.

La fabrication d'un papier peint devient bientôt d'une grande technicité. Les manufacturiers déposent de nombreux brevets pour protéger leurs inventions et combinent souvent plusieurs techniques pour obtenir des effets spéciaux : gaufrage, dorure, satinage... Ces procédés permettent d'imiter presque tous les matériaux, le papier peint étant passé maître dans l'art du trompe-l'œil. Au XIXe siècle, il rend à la perfection la profusion végétale d'un jardin d'hiver et peut reproduire aussi bien une tenture de cuir de Cordoue, un rideau de dentelle ou une soierie de Lyon. Aujourd'hui, les goûts ont changé, mais non les effets recherchés. On imite un revêtement de capiton aussi bien qu'un mur de béton tagué. Les fabricants aiment aussi enrichir l'effet du papier par l'ajout de billes de résines, d'apprêts métalliques... Le nouvel intérêt des designers et des artistes pour le papier peint depuis les années 2000, et l'engouement du grand public visible à travers les magazines de décoration inaugurent une nouvelle ère de faste pour le papier peint !

Les papiers peints du prieuré

Localisation

Les fragments de papier peint ont été retrouvés dans les pièces 4 et 5 au premier étage du logis, dans la partie est en retour vers l'église. La distribution de ces pièces a été bouleversée lors de la création d'un couloir de circulation : à l'origine la circulation se faisait côté jardin et les quatre pièces communiquaient entre elles, sans couloir. Les mortaises dans les poutres indiquent la présence des pièces de bois supportant les dormants des portes. La création du couloir côté place de l'église a entraîné la construction d'un mur et d'un faux-plafond qui ont dissimulé les papiers peints posés avant la création du couloir. C'est après le décès de la dernière représentante de la famille Le Lasseux, Sophie Hortense décédée célibataire en 1895, et la vente du prieuré en 1914, que ces travaux d'aménagement ont été effectués, probablement au cours des années d'entre-deux guerres afin de rendre les lieux plus confortables, aménagement de toilettes au bout du couloir, installation d'une cheminée dans chacune des pièces 4 et 5.



Description

1. Un grand panneau correspondant à un lé posé directement sur un enduit chaux/argile très hygrophile, a très mal vieilli. Il est totalement pulvérulent et n'a pu être déposé.

Il représente un motif de volutes grises sur fond blanc que nous avons pu reproduire sur un calque d'après des photos.

Pour le Musée des arts décoratifs : « Le grand motif en arabesques stylisées se présente sous la forme d'un papier au fond blanc satiné sur lequel une couleur a été appliquée à la planche de bois. Son iconographie est relativement courante, ce qui le rend difficile à situer précisément dans le temps. Sans prendre le risque de se tromper, on peut dire qu'il a été fabriqué au XIX^{ème} siècle, vers 1830 car il est imprimé sur un papier continu et non fait de feuilles raboutées. Il s'apparente au style de dessins de Victor Poterlet ».

Le Musée de Rixheim le date également de 1830.



Motif original sur le mur enduit de chaux et d'argile



Reprise du motif sur un calque



Détails

2. Une frise avec des motifs floraux, a pu être déposée. Il s'agit d'une frise double ou triple qui a été recoupée dans le sens de la longueur.

Elle mesure 108 cm de longueur sur 11 cm de hauteur.

D'après le Musée de Rixheim, elle daterait des années 1820/1830. On peut remarquer qu'elle a été posée sur le papier à volute blanc et gris et serait donc à peu près de la même époque. Un détail milite pour cette hypothèse : la frise recouvre assez exactement des inégalités de coupe du premier papier ; elle a donc joué son double rôle de soulignement et de dissimulation.



La frise avant la déconstruction de la cloison latérale du couloir

La frise après la déconstruction de la cloison. On peut voir les mortaises dans la partie inférieure de la poutre. On voit également que la cloison a été montée après la pose du papier peint et de la frise qui ont été recouverts de plâtre.



La frise avant sa dépose (partie gauche et partie droite)



Le papier gris orné de volutes sur lequel la frise est posée est identique à celui qui se trouvait sur le mur gauche (voir le fragment n° 1 ci-dessus) ; on peut penser que la cloison en-dessous de la poutre en était recouverte, ainsi que les autres murs de la pièce. On voit sur la partie droite de la frise les traces de la cloison du couloir.



La frise déposée avec le papier peint ancien sur lequel elle avait été collée



Frise : détail des motifs floraux

3. Enfin le dernier papier à motif répétitif de lys, à raccord droit, sur un fond géométrique composé de chevrons, daterait de la deuxième moitié, voire du dernier quart du XIXe siècle. C'est un papier peint imprimé de façon mécanique au rouleau relief.



Aucun modèle identique à ces trois papiers peints n'a été retrouvé dans les collections du Musée des arts décoratifs ni dans celles du Musée du papier peint de Rixheim ni dans les collections de la Bibliothèque nationale de France.

Nous pouvons conclure que ces tapisseries ont été posées après la Révolution française. Le prieuré, vendu comme bien national en 1791, avait été acquis par la famille Le Lasseux de la Fosse ; devenue propriétaire celle-ci y fit des travaux en accord avec les goûts de l'époque. Même à la campagne le goût de la décoration existait, comme en ville.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à nos correspondants sympathiques et éclairés du Musée des arts décoratifs à Paris, et du Musée du papier peint à Rixheim.

NB. Ces fragments sont en dépôt dans les collections de l'Association des patrimoines d'Auvers.

Heurs et malheurs du prieuré

2 : Les heurs

Découvertes au prieuré

Deux fragments de sculptures provenant probablement d'un même ensemble ont été découverts par des agents d'une entreprise travaillant sur le chantier du prieuré. Ces fragments ont été trouvés « lors des reprises de maçonnerie en partie basse de l'ancienne cheminée » donnant sur la cour entre le prieuré et l'église ; ils sont en calcaire dur, très différent du tuffeau des fragments du retable retrouvés en 2016 lors de la restauration du chœur de l'église. Il s'agirait donc d'un autre ensemble sculptural. Par ailleurs, le style de ces fragments est antérieur au style du retable (XVIIe siècle) et daterait probablement des XIVe-XVe siècles. On souligne enfin la qualité de ces sculptures : les doigts de pied et la tête du diable prognathe (mâchoire notamment) témoignent d'une parfaite maîtrise technique.

Identification possible

Dans le cas où ces deux fragments appartiendraient au même ensemble, Marie Fourrier suggère la piste d'une sculpture représentant un saint ou une sainte sauroctone vainqueur du diable ou du mal : saint Michel terrassant le dragon compte parmi les saints sauroctones les plus connus.

Hypothèses

Faute d'informations plus précises sur la cheminée où ces fragments ont été retrouvés, on listera simplement et prudemment les données du problème tel qu'il nous est posé aujourd'hui.

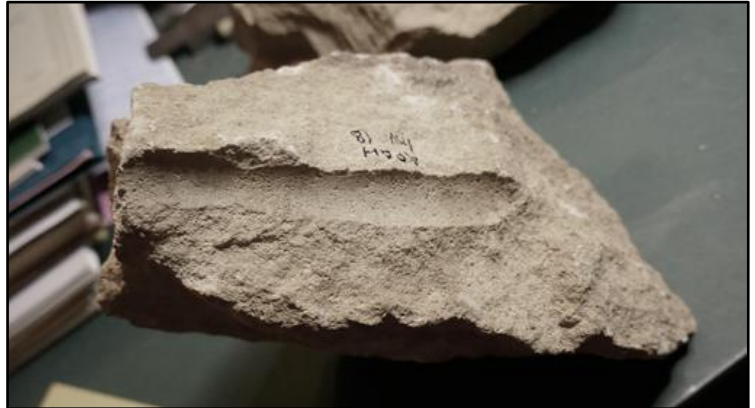
- *Les fragments proviennent de l'église ou du prieuré* ; ce serait alors une découverte importante pour la connaissance de la décoration sculptée de ces édifices avant le XVIIe siècle. Mais à ce jour, aucune trace d'un tel décor n'a été relevée dans les archives, ou signalée dans les descriptions connues et exploitées de manière exhaustive par l'abbé Toublet. Les dessins de l'ancienne église effectués au milieu du XIXe siècle notamment par l'architecte Lemesle, dessins préparatoires à la transformation de l'édifice en vue de son agrandissement, ne montrent aucune sculpture.

- *La présence de ces fragments est fortuite* et n'a aucun lien avec l'histoire de l'église et du prieuré. Il s'agirait dans ce cas du réemploi de débris récupérés lors de la démolition d'une sculpture située dans un périmètre resserré autour de l'église et du prieuré (on imagine mal une provenance lointaine qui supposerait un transport non justifié pour des matériaux de réutilisation) ; ces travaux ne sont pas datables : ils peuvent avoir été effectués avant le XVIIe siècle, ou lors des modifications apportées au prieuré et à l'église au cours du XVIIe siècle (lors de la construction du retable qui bouleversa l'esthétique de l'église), ou lors des travaux effectués par la famille Le Lasseux au XIXe siècle.

- Les deux fragments étaient enrobés d'un abondant mortier composé de sable blond, d'argile et de chaux, utilisé lors du réemploi dans la cheminée.

- Une certitude enfin : la réutilisation de ces fragments pour consolider une cheminée montre le peu d'intérêt qu'on leur accordait, quelle que soit l'époque.

Fragment 1 : pied dont les orteils émergent d'une sandale ou d'un linge ; à l'arrière trace d'une fixation ancienne ?



Fragment 2 : tête de diable prognathe



NB. Ces fragments sont en dépôt dans les collections de l'Association des patrimoines d'Auvers.

Heurs et malheurs du prieuré

3 : Les malheurs

Nécrologie de la pompe du prieuré

Ou la disparition d'une page d'histoire

Le prieuré n'est pas seulement un ensemble architectural, c'est aussi un site qui conserve des traces de son histoire ancienne et de ses occupants, des traces souvent modestes, souvent difficiles à apprécier, et souvent mésestimées.

C'est la salle souterraine (dite « glacière »), probable dernier vestige du château primitif avant la construction de l'église ; c'est aussi le jardin qui témoigne de longue date d'activités vivrières et potagères. La description des lieux faite en 1546 ne précise pas comment cette parcelle près de l'église était occupée mais ce n'était certainement pas une terre vierge exempte de cultures.

Quant à la serre elle n'est pas relevée sur le cadastre de 1828 mais sa présence est signalée en 1908, avec une certaine ostentation, dans le contrat de location du prieuré à Henri Viéron, charron, par les héritiers de Sophie Hortense Le Lasseux, décédée en 1895 : « *Jardin d'agrément avec serre et jardin potager à la suite **avec pompe*** ». On en déduit qu'elle a été construite à l'initiative de la famille Le Lasseux, propriétaire en titre du prieuré qui, après l'avoir acheté en 1791, en a été propriétaire jusqu'en 1914.

Pour vivre au prieuré, il fallait de l'eau et celle-ci était abondante dans le sous-sol auversois et à une faible profondeur : un puits était utilisé dans la cour même du prieuré vers la rue de Sablé, pour desservir « les écuries, la boulangerie [le four à pain] et les cabinets d'aisance » ; il a disparu au XXe siècle. Un autre puits existait à l'intérieur même du logis ; il a été comblé en 1985 mais on possède une photographie de 1978 qui atteste de son existence.

Pour les cultures, il y avait un grand bassin de forme ovale dont le tracé est visible sur une carte postale du début des années 1960 ; les fondements ont été retrouvés en 1979 et réutilisés pour installer la piscine qu'on voit aujourd'hui ; l'alimentation de ce bassin n'était possible que par la remontée naturelle des eaux du sous-sol. La salle souterraine porte encore les traces de la récupération naturelle de l'eau : petit bassin à gauche de l'entrée qui se remplit régulièrement et qui fut exploité tardivement (au XXe siècle ?), puis utilisé pour alimenter la piscine avec une pompe électrifiée (années 1980). On note enfin que le niveau de la mare de la ferme du prieuré se trouvait à environ 2 mètres par rapport au niveau du sol du potager.

Un autre puits était en usage à proximité du potager, qui puisait l'eau dans une nappe située à quelques mètres de profondeur grâce à une pompe aspirante en cuivre à deux écoulements, actionnée par un bras en fer forgé. Fixée sur une épaisse traverse de chêne, elle était adossée à un muret en pierre qui marquait le potager. Entre les pierres étaient insérés plusieurs tubes en terre cuite pour loger et piéger des escargots attirés par l'humidité du lieu. C'est cette pompe qui est mentionnée en 1908 dans le contrat de location du prieuré au charron Henri Viéron.

Ce type de pompe à deux écoulements n'est pas rare à Auvers, c'était une fabrication locale. On en trouve encore dans certains jardins qui ont fait la réputation des Auversois et dont on

garde la trace dans la toponymie (la très ancienne « ruelle des Grands jardins » orientée nord-sud, dans le prolongement de la rue des Quatre Roux, et la « rue des Grands jardins » de création contemporaine, orientée est-ouest). La pompe était un témoignage de l'histoire ancienne du prieuré, de la vie quotidienne de ses occupants, elle faisait partie du lieu et méritait, avec la serre, d'être associée à la réorganisation paysagère du site.

Malheureusement, la pompe ne verra pas le renouveau du prieuré : elle a disparu, sans doute convoitée non par des amateurs d'antiquités mais par des amateurs cupides de métal cuivreux ; à preuve, ils ont dédaigné le bras en fer forgé et le support en chêne qui gisent comme des cadavres au pied du muret, pour s'approprier le seul corps de la pompe.

La pompe fut longtemps protégée par la végétation qui la dissimulait aux regards ; après la coupe des buissons et des arbres qui l'environnaient, elle apparaissait trop visiblement dans toute sa modeste splendeur. Ce fut son tort, et notre naïveté fut de croire que sa modestie suffisait à la protéger. Son vol n'aura pas été d'un grand rapport à ceux qui ont sacrifié un élément de l'histoire du prieuré, mais c'est une page bien triste qui se tourne.

Le patrimoine c'est d'abord des traces tangibles du passé, proche ou lointain, c'est un bien commun qui ne vaut que s'il est partagé. Certains ne l'ont pas compris ainsi. Le patrimoine auversois n'est pas si riche qu'on le gaspille de manière aussi stupide.

Pour la curiosité, et pour l'Histoire, voici les principales caractéristiques de la pompe relevées en 2015 :

- traverse en chêne : H 240 x L 30 x ép. 10
- pompe en cuivre : H (hors sol) : 220 ; diamètre : 10-11
- 2 écoulements en façade
- bras : L 150

La première photo connue de la pompe (vue de profil) date de 1978. On connaît d'autres photos du mur en pierre vu de l'arrière (on suppose en toute logique que la pompe est de l'autre côté). D'autres photos existent sans doute : si ceux qui lisent ces lignes en connaissent l'existence, merci à eux de nous les signaler. Ces quelques témoignages permettent aussi de voir et de comprendre l'évolution du site, laissant deviner sa diversité botanique qui avait été relevée dans l'étude faite par l'Association du patrimoine en 2015.

Photographies

Collection Echivard-Panigot

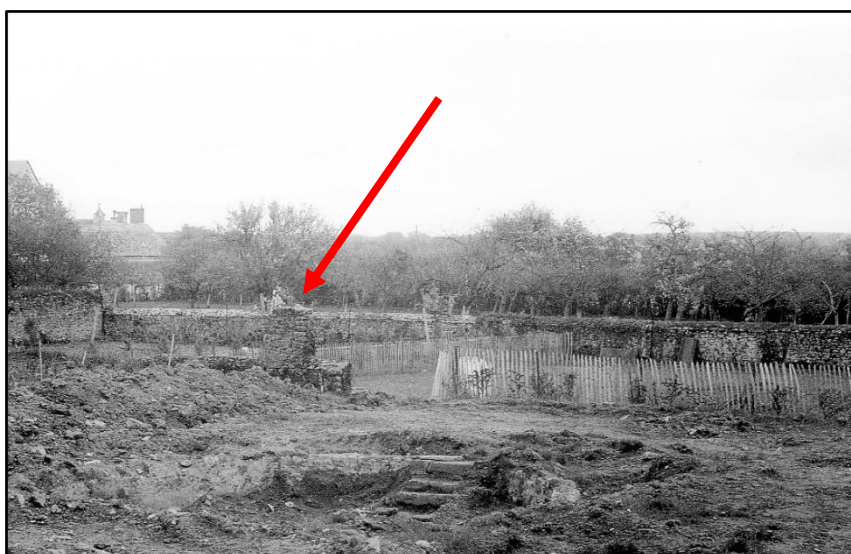
Association du patrimoine/des patrimoines d'Auvers



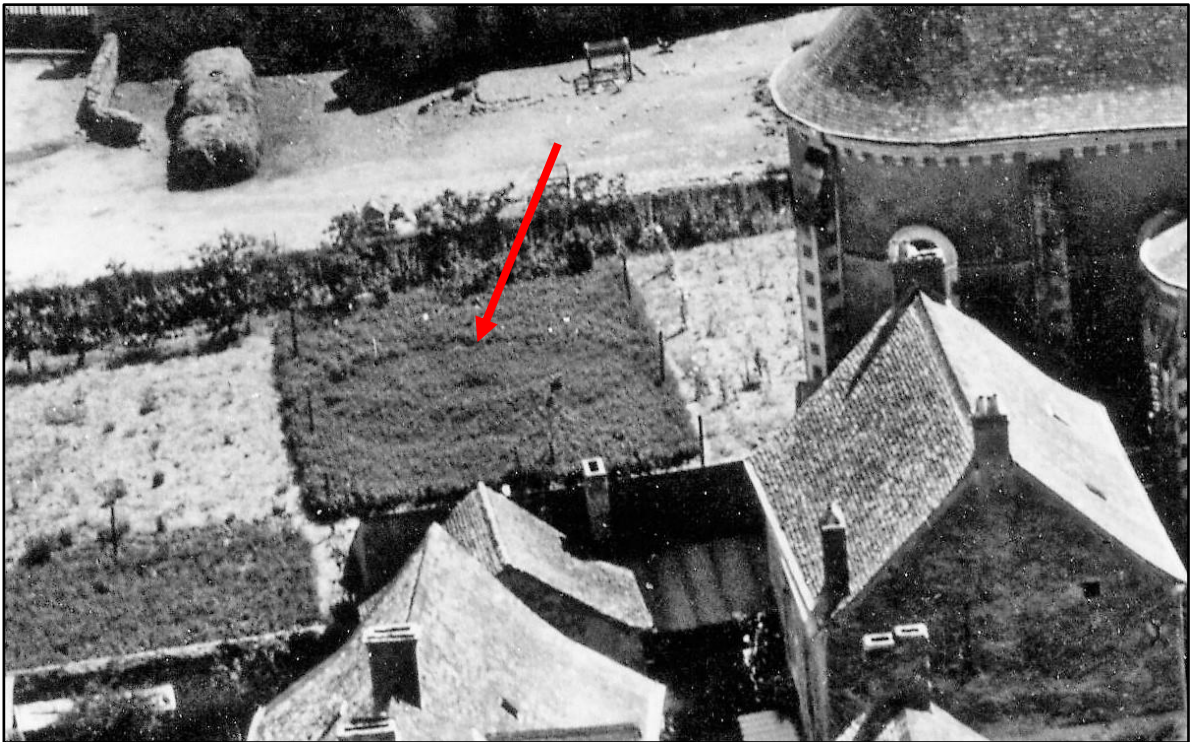
Mai 1978



Hiver 1978-1979



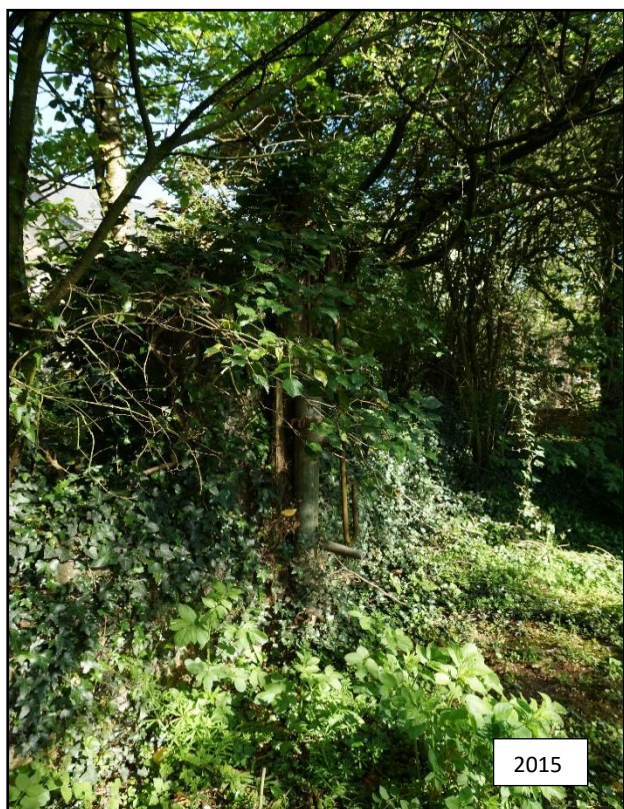
Hiver 1978-1979
*Au premier plan, l'ancien bassin
mis à jour*



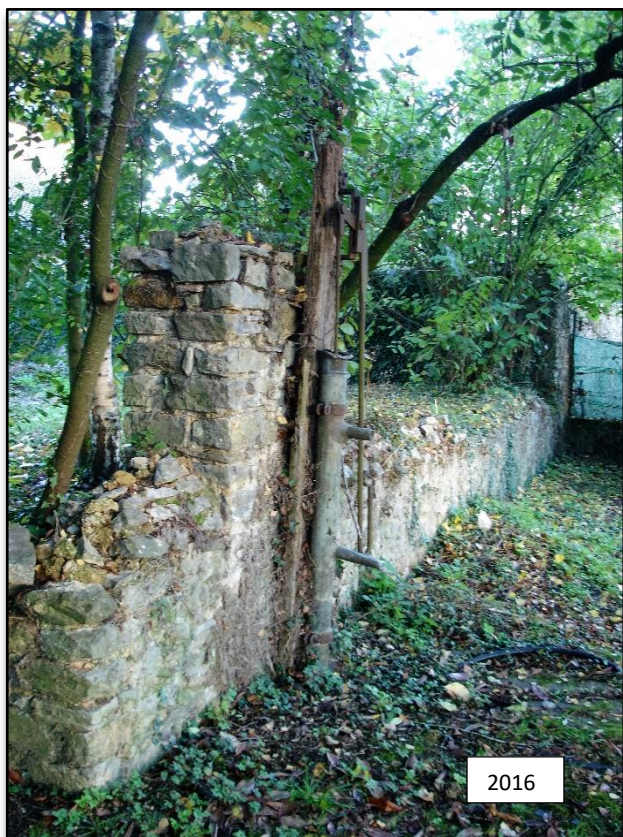
Extrait d'une carte postale : vue aérienne du chœur de l'église et les traces de l'ancien bassin
(début des années 1960)



1980-1981



2015 : La pompe, modeste dans son écrin de verdure
Présentation au maire et à l'Association du fleurissement de l'étude botanique des jardins du prieuré réalisée par l'Association du patrimoine



Pièges à escargots

Orgue, roi des instruments, instrument des rois

Pio Cammertoni

Combien de fois avons-nous rencontré cette phrase ! Mais pourquoi parle-t-on de l'orgue comme le roi des instruments ?¹

Ce court texte est une simple réflexion, une dissertation sur un instrument complexe au-regard des autres instruments. Il y a dans le monde un nombre inconnu d'instruments de musique, plusieurs centaines, et chaque instrument a sa voix propre par la sonorité qu'il émet. Ce qui permet de les reconnaître et de les identifier.

La voix de l'instrument est due à sa forme et aux matériaux avec lesquels il est construit. Cette caractéristique, propre à chaque instrument, s'appelle le timbre.

Le timbre, avec la hauteur et l'intensité, fait partie des qualités d'un son, directement relié à l'instrument qui le produit, il lui donne une coloration particulière, une empreinte digitale qui nous permet de le reconnaître indépendamment de la note produite.

Cette caractéristique est due à la production de sons complémentaires à la note que l'on joue à un instant précis. Quand il émet une note, l'instrument, n'importe lequel, se met à vibrer selon une séquence bien établie par des lois naturelles que la physique a découvertes depuis.

On revient un peu à l'article publié sur le *Bulletin des Amis des Orgues* n° 7 en 2015, où j'ai parlé des difficultés de l'interprétation et de l'écoute des musiques anciennes et où j'essayais d'expliquer d'où viennent les notes musicales que nous utilisons aujourd'hui et qu'on enseigne dans les écoles de musique.

L'ensemble de ces sons harmoniques produits par ces vibrations forme ce qu'on peut appeler l'ADN de l'instrument. Ainsi un instrument produit plus ou moins d'harmoniques qu'un autre, plus d'harmoniques paires ou impaires² selon les matériaux de construction, qu'ils soient en métal, en bois ou autres matériaux et ils en produisent avec une puissance et une durée plus élevée ou plus faible.

¹ L'instrument a également reçu de nombreuses appellations métaphoriques : *roi des instruments* (expression attribuée à Guillaume de Machaut au XIV^e siècle), *ancilla Domini*, servante du Seigneur ; mais aussi, plus péjorativement, *cornemuse du diable*. N'oublions pas Hector Berlioz, qui écrit dans son traité d'instrumentation et d'orchestration (1844) : « *L'orgue et l'orchestre sont Rois tous les deux ; ou plutôt l'un est Empereur et l'autre Pape ; leur mission n'est pas la même ; leurs intérêts sont trop vastes et trop divers pour être confondus* ».

² Si on revient à notre article de 2015, et on retrouve l'image de la corde pincée, on verra qu'à la vibration principale, selon sa longueur totale, correspondent des vibrations avec un « nœud » au milieu qui coupe la vibration en deux donnant une fréquence double. Ou alors avec deux « nœuds » divisant la fréquence fondamentale en trois et ainsi de suite... trois « nœuds », quatre « nœuds »... Les harmoniques paires correspondent à la division de la longueur totale par des nombres pairs (2, 4, 6,...) et par conséquent, les harmoniques impaires partagent la fréquence fondamentale en nombres impairs (3, 5, 7,...)

Mais les harmoniques produites par chaque instrument sont toujours les mêmes : une fois l'instrument fabriqué, son timbre reste toujours le même. Un luthier peut produire deux violons identiques, mais avec deux timbres différents. À chacun d'apprécier et préférer celui qui lui plait plus.

C'est là toute la différence et la spécificité de l'orgue, j'ose dire la *supériorité*.

L'orgue en effet peut changer de timbre à tout moment.

Évidemment il y a des jeux qui imitent d'autres instruments, comme la trompette, la flûte, le hautbois, la clarinette, la voix humaine etc., tout est permis, trop. On peut même entendre les oiseaux. C'est l'orgue « romantique » dont petit à petit on a voulu changer le son pour le faire ressembler à un orchestre, un « imitateur », pour essayer de lui faire concurrence. Et ce n'est pas cet aspect de l'instrument que je vais évoquer ici.

L'orgue n'est pas un orchestre, et surtout pas un « imitateur », c'est un instrument qui possède des caractéristiques qui lui sont propres depuis la nuit des temps.

C'est vrai, son invention est attribuée à Ctésibios d'Alexandrie. C'était un ingénieur né au III^e siècle av. J.-C. à Alexandrie. Il est considéré comme le fondateur de l'école des mécaniciens grecs d'Alexandrie dont la tradition se poursuivra avec Philon de Byzance, Vitruve à Rome et Héron d'Alexandrie.

Il s'agit donc d'un instrument dont l'origine est très ancienne, et qui n'a cessé d'évoluer pendant plus de deux millénaires.

Comment s'opère le changement de timbre que j'ai abordé ci-dessus ?

Au cours de la construction de l'instrument, à chaque jeu le facteur fait correspondre plusieurs registres, qui correspondent à des harmoniques que l'organiste peut choisir d'ajouter à la note principale, en changeant ainsi le timbre.

Dans le tableau ci-dessous, on peut observer les harmoniques partant d'un son principal.

1	DO ₁	Principal
2	DO ₂	VIII
3	SOL ₂	XII
4	DO ₃	XV
5	MI ₃	XVII
6	SOL ₃	XIX
7	Sib ₃	
8	DO ₄	XXII
9	RE ₄	
10	MI ₄	XXIV
11	FA ₄	
12	SOL ₄	XXVI
13		
14	Sib ₄	
15		
16	DO ₅	XXIX

Comme on peut le remarquer, il s'agit d'harmoniques correspondant aux tierces, quintes et octaves, sur plusieurs octaves, toujours plus lointaines, avec des tuyaux de plus en plus petits.

L'organiste, tout en jouant, peut en rajouter, selon les indications du compositeur et son propre goût.

Les harmoniques paires donnent des sons plus doux, plus ronds (VIII, XII, XXII, XXIV...) et les harmoniques impaires donnent des sons plus métalliques, âpres, rêches (XV, XVII, XIX...).

Il existe donc un nombre de combinaisons très élevé qui permettent d'avoir une gamme de timbres, de « colorations » pour tous les états d'âme.

Ces jeux ou groupes de jeux, portent des noms différents dans chaque pays. En France ils sont connus sous le nom de « mixtures », mais là, le sujet est si vaste qu'il pourrait donner matière à un autre article.

Table des Jeux d'étain fin.

Octaves.	0.	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	
Intervalles diatoniques.	}	I.	VIII.	XV.	XXII.	XXIX.	XXXVI.	XLIII.	L.	LVII.	LXIV.
Sons harmoniques.		1.	2.	4.	8.	16.	32.	64.	128.	256.	512.
Longueurs des tuyaux.	}	pieds,					pouces,		lignes,		
		32.	16.	8.	4.	2.	1.	6.	3.	18.	9.
		le 32 pied					la Doublette				
		le 16 pied					le Flageolet				
		le 8 pied									
							le Prestant				
Jeux.											

Nouvelles de l'orgue



L'orgue d'André Schmitt, inauguré le 2 avril 2017, après 8 années de restauration, supporte vaillamment les épreuves de notre époque ; il a également supporté les rigueurs de l'hiver : la température dans l'église, comme en témoignent les relevés thermo-hygrométriques, est descendue très bas, mais elle remonte progressivement, sans variations brutales. Cet instrument, par sa qualité et par son histoire, honore le patrimoine d'Auvers. Les concerts prévus en 2019 et 2020 sont inclus dans une nouvelle programmation qui sera prochainement communiquée.

Quelques informations pour randonner éclairé

Dans le cadre de la valorisation des paysages par les chemins de randonnées, l'Office de tourisme de la Vallée de la Sarthe et la Communauté de communes ont promu une randonnée auversoise ouverte le 18 avril dernier. C'est un circuit en boucle de 9,6 km, départ et arrivée au plan d'eau. Pour l'instant le balisage seul permet de cheminer et de découvrir les paysages, il manque encore le petit guide d'accompagnement qui sera édité sur le modèle des « Guides randonnées » : une fiche composée d'un court texte signalant, sur une face, les principaux centres d'intérêt rencontrés sur le parcours, et sur l'autre face la carte du circuit proposé. Cette fiche devrait être disponible pour la saison 2022.

En attendant 2022, et pour aider les randonneurs à profiter au mieux de leur promenade, nous proposons un descriptif succinct des lieux traversés, ou côtoyés, ou aperçus aux détours du chemin.

Avant de partir, les randonneurs peuvent aussi se procurer le guide dépliant du bourg d'Auvers (en dépôt à mairie et à l'église) publié par l'Association des patrimoines : ils y trouveront des informations complémentaires et d'autres suggestions pour découvrir le centre de la commune.

A noter

1. *Comme il s'agit d'un parcours en boucle, le point de départ est aussi le point d'arrivée ; le randonneur est libre de choisir le sens de sa randonnée, le parcours le ramènera toujours au point de départ.*
2. *La numérotation des sites signalés ci-dessous correspond à la numérotation portée sur le plan sommaire reproduisant la carte IGN, établi par la commune.*
3. *Toilettes publiques dans le bourg : dans la cour arrière de la mairie, face à l'ancienne prison (rue des Quatre-Oues, n° 7 ci-dessous).*

1-2. Départ : plan d'eau (parking près de la roseraie et de l'animalerie)

Coopérative agricole (la « coopé »)

Construite en 1968 pour soutenir les activités agricoles de la commune et servir de relais et de stockage temporaire des moissons ; elle a été un refuge et un lieu de nourrissage pour un grand nombre de variétés d'oiseaux.

3. Rond-point (entrée d'Auvers, route de Sablé)

4. Rue Camille-Breton

1883-1950 ; notaire, maire d'Auvers de 1928 à 1944.

5. Rue de l'Abbé Toublet / chemin (ruelle) des Grands jardins vers le presbytère

Emmanuel Toublet, né à Mont-Saint-Jean (Sarthe) le 17 janvier 1849 ; décédé au Mans le 10 mai 1926. Prêtre le 23 septembre 1871 ; vicaire à Vibraye en 1874 ; curé de Ponce de 1879 à 1902 ; curé d'Auvers du 4 octobre 1902 à 1920. Historien d'Auvers et découvreur des peintures murales de l'église au début du XXe siècle.

L'actuelle rue des Grands jardins est de création récente et ne correspond pas (sur les plans anciens) à l'ancienne ruelle des Grands jardins qui rejoignait la rue des Quatre Roux (1828) après avoir croisé la rue de la Cave (rue d'Erve).

6. Rue d'Erve

Anciennement rue de la Cave, rue du Four à ban (le four banal était situé au prieuré) ; rue « cave » ou « cavée » (encaissée), rue de la Fontaine. Question : la cave était-elle dans le bas de la rue, ou dans le haut ? Certaines parties du prieuré ainsi que la salle souterraine étaient appelées « cave ».

7. Rue des Quatre-Roux/Roues/Œufs/Oues

C'est l'une des plus anciennes rues d'Auvers. L'origine de cette dénomination est complexe et loin d'être tranchée ; l'explication la plus plausible serait la rue des Quatre-Oues (oies) la rue conduisant à la mare de la rue des Douves.

Ancienne prison

Local municipal qui était destiné au resserrement temporaire des contrevenants.

Rue de la Pucelle

Aucun indice sur l'origine de cette dénomination qui rendrait crédible une interprétation plutôt qu'une autre : on peut donc laisser libre cours à son imagination. Même chose pour la rue d'Amours (actuelle Place de la mairie), et sans pour autant établir un lien entre l'une et l'autre.

Anciennes écoles publiques

A gauche, école des filles installée dans le Pavillon (construction du XVI^e siècle) ; elle fut instituée au XVIII^e siècle par deux sœurs de la Charité ; à droite, site du collège des garçons, institué au XVI^e siècle par François Menaut.

Rue de la Préfecture

Il s'agissait de la préfecture des études du collège de garçons (chargé de l'organisation et du suivi des études, et de la surveillance des collégiens) ; la maison faisant l'angle de la rue des Quatre Oues et de la rue de la Préfecture pourrait avoir été la « maison du préfet des études ».

Rue Charnacé

La famille de Girard de Charnacé est originaire d'Anjou et de Mayenne (Château-Gontier) ; une des branches possédait le château de Linières à Ballée, et le château du Plessis à Auvers où résidait le vicomte Charles de Girard de Charnacé (1816-1898), maire d'Auvers de 1848 à 1855, puis de 1868 à 1898.

8. Rue des Douves

Traces et limites de l'ancien château du XI^e siècle ; les douves n'étaient probablement qu'un fossé qui marquait la limite du château situé à proximité de l'église et du prieuré

Jeu de boules de fort

Traces du seul terrain de jeu de boules de fort connu à Auvers, dans le jardin de la maison où se trouvait le siège du « Cercle d'Auvers » créé le 2 mars 1876, disparu le 1^{er} novembre 1964.

9. Rue du Verger

Au Moyen Age, l'un des nombreux fiefs d'Auvers, propriété du prieuré ; seigneurie d'une dizaine d'habitations entourées de murs et comprenant une grande douve ; absorbé par le bourg

à droite Maupertuis

En vieux français « mauvais passage », chemin difficile, voire dangereux. Le manoir fut transformé au XVIII^e siècle par Mathias de Hercé en une belle demeure bourgeoise aux façades harmonisées et rythmées par de grandes baies cintrées, tout en conservant des traces du XV^e siècle.

à gauche Enclos agraire du début de l'époque gallo-romaine (1^{er} siècle de notre ère)

Des photographies aériennes prises au cours des années 1980 ont révélé la présence d'un enclos agraire de forme carrée de l'époque gallo-romaine, situé entre Maupertuis et la route de Ballée, aujourd'hui sur la rue Beauplet qui borde le nouveau cimetière.

à droite Bellevue

Ferme du début du XX^e siècle

La Carrière

Signalé en 1828 ; l'origine est claire. Une croix de chemin a été signalée mais elle a disparu.

La Marchaichère

Toponymie : provient du mot *marçais*, marais ou pièce d'eau recueillant les eaux de ruissellement, borbier peu profond résultant du passage régulier des animaux (marouille). Le chemin conduisait à un portineau (vanne de moulin) situé en contrebas, sur le Treulon. Ancienne propriété du prieuré.

10. La Bélisière

Toponymie : provient du patronyme *Bélier* issu du nom de famille romain *Belicius*, *Belis* ou *Bellis*

11. La Bélinière

Toponymie : provient du patronyme *Belin* ; c'était aussi un lieu où on élevait des "bélins", les moutons (XVe siècle) et celle qui les gardait était la bélinière ; bellinière est aussi un ballon en peau de béliet.

Signalé en 1290

Le Joncheray

Lieu humide où poussent les joncs

Les Martellières

Provient du patronyme *Martel/Marteau*

La Filousière

Provient d'un patronyme ou d'un surnom

La Pouillère

Provient du patronyme *Pouillet* : en gallo-romain *Villam Pauliacum* (Poillé), *Polliacus/Pollius*

Signalé au XIIIe siècle

12. Croix de l'Ormeau

Croix de chemin implantée près d'un orme notable ; la croix de Vautors serait l'ancienne croix de l'Ormeau qui aurait été déplacée

Chantemesle

Variante de chantemerle, lieu où on trouvait des petits fruits dont les oiseaux sont friands ; péjoratif ; lieu égayé par les merles. Croix de chemin constituée d'une pierre gravée d'une croix, réemploi du XVIe siècle

Signalé par Cassini

13. La Coquelinère

Provient du patronyme *Coquelin*, *Coclin* ou *Cochin* ; diminutif de coq (à valeur péjorative).

Signalé par Cassini (Coclinière)

14. Croix de chemin de La Beurrière (vers La Locherie et vers La Gravetière)

15. La Locherie

Provient du patronyme *Locher* ; en patois : loche, limace, synonyme de lent ; laïche, roseau des marais qui donne l'échère, lochère ; en breton loch : hutte, cabane.

Signalé par Cassini

La Gravetière

Provient du patronyme *Gravet*, *Gravay* ; terrain sec et graveleux (argile et petits cailloux) autre nom de la gravelle ; carrière à graviers.

16-17. Ruillé

Provient du patronyme *Rutilius*, domaine de ; rû, petit ruisseau.

Signalé par Cassini (les Ruillés)

18. La Bailleulerie / lavoir

Le lavoir est situé au hameau de La Bailleulerie et la fontaine qui l'alimente est dénommée fontaine de la Baillerie. La Bailleulerie et la Baillerie semblent être un même site. La fontaine et un bassin furent achetés en 1820 par la commune qui

en fit un double-bassin couvert en 1842. Régulièrement entretenu, le lavoir fut pendant de longues années l'un des centres de la vie sociale de la commune lors des grandes lessives (buées).

Toponymie : terre d'un dénommé *Baillet* ou *Bailleul*. En latin : *ballolium/baliculum*, palissade ou palissade de pieux.

Les Chauvières

La découverte d'anthracite sur le territoire de la commune au début du XIXe siècle est à l'origine de la construction du four à chaux. La chaux était utilisée pour amender les sols. La présence du four est attestée en 1839.

Chanteloup

Rappel de la présence de loups à cet endroit ?

Signalé par Cassini

19. Le Refuge

Toponymie : latin *fuga*, fuie, refuge des oiseaux ; lieu d'implantation d'un calvaire (dénomination récente).

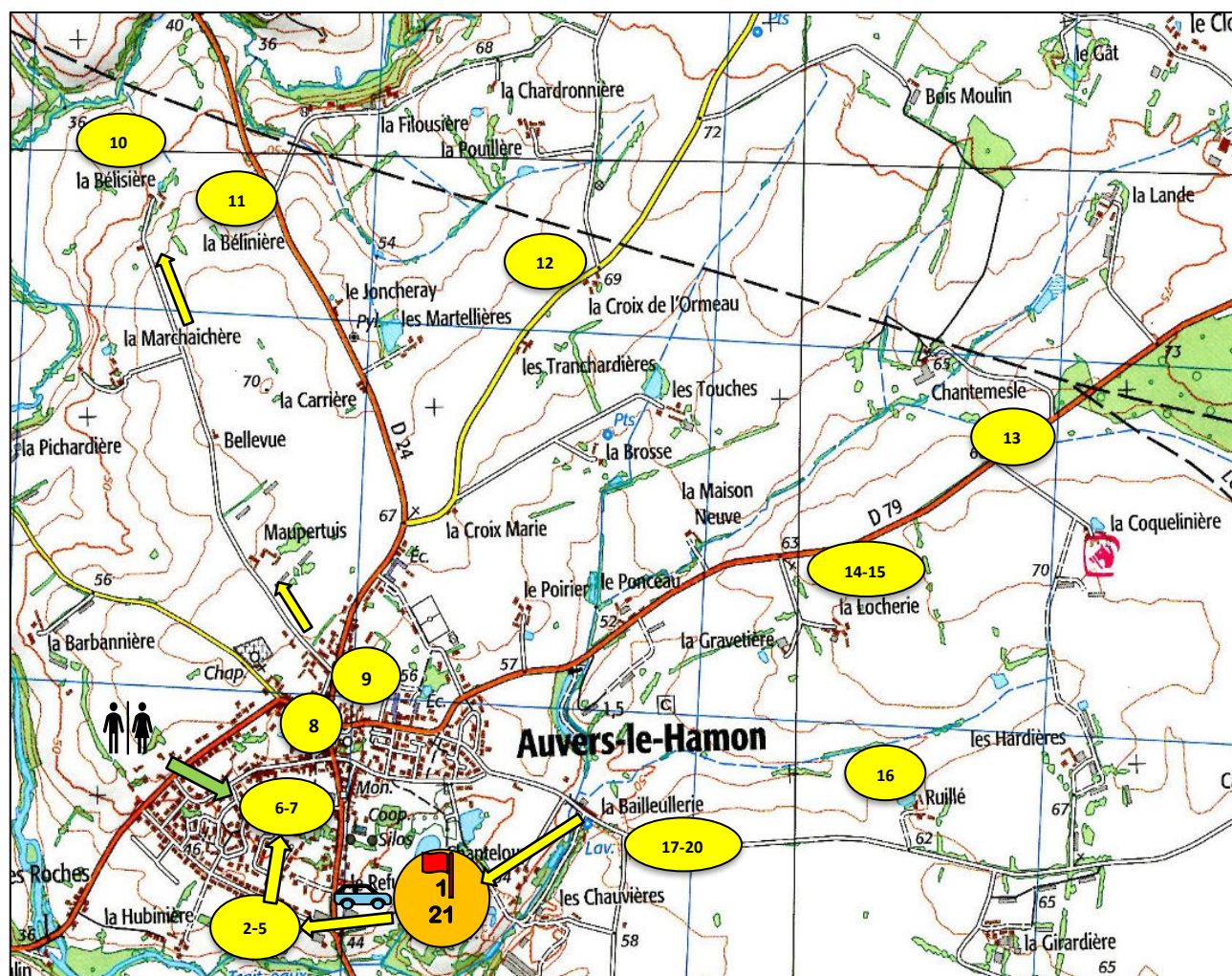
20. Les Coutures (lotissement)

Toponymie : en latin *cultura*, champ cultivé, terre nouvellement défrichée à la périphérie immédiate du village ; par extension, jardin.

21. Espace Philippe de Jourdain / Plan d'eau

Philippe Jourdain, seigneur de la Panne (1702-1765). Propriétaire de la Jeune Panne, moulin et passage à gué sur l'Erve, entre Auvers et Sablé. Capitaine dans le régiment de Beauce ; à sa retraite vers 1720, il reprit le domaine de la Panne où il introduisit la culture du trèfle.

Parcours : carte IGN Loué, 1619 SB, 1:25 000



2022

120^e anniversaire de la découverte des peintures murales de l'église

L'histoire d'une redécouverte

Le 10 octobre 1902, un nouveau curé est nommé à Auvers. Emmanuel Toublet (1849-1926) vient de Poncé-sur-le-Loir où il a acquis une renommée certaine dans le monde des historiens de l'art décoratif à la suite de sa découverte de peintures murales dans l'église de Poncé.

Par un heureux hasard, dans les semaines qui suivirent son arrivée à Auvers, il eut la surprise de faire une découverte similaire et tout aussi fortuite : il mit au jour des peintures murales dont les plus récentes étaient datables du premier tiers du XVI^e siècle, dissimulées sous plusieurs couches de badigeon.

Dès le 13 février 1903, il fit constater sa découverte à des membres de la Société historique et archéologique du Maine, dont son président Robert Triger, en compagnie de Pierre Roger, maire de la commune. La quasi-totalité des peintures avait été mise au jour (y compris le dragon) mais à l'évidence toutes les peintures n'étaient pas encore suffisamment lisibles pour être identifiées, en particulier les plus anciennes. Voici le compte rendu de cette rencontre mémorable.

« Nommé il y a quelques mois à la cure d'Auvers-le-Hamon, dans le canton de Sablé, M. l'abbé Toublet ne pouvait résister à la tentation d'interroger, comme jadis à Poncé, les vieilles murailles de la nef romane de son église. A peine avait-il fait tomber les premières plaques de badigeon que ses prévisions se trouvaient justifiées et même dépassées. (...) Certes, il serait injuste d'attribuer au seul hasard ces belles découvertes de peintures murales qui honorent le nom de M. l'abbé Toublet en nous causant de si agréables surprises : elles sont dues pour beaucoup à son intelligente initiative, à sa persévérance et à une heureuse perspicacité dont on ne saurait trop le féliciter » (Robert Triger, *Rev. hist. et archéo. du Maine*, 1903, p. 209-211).

Entre la mi-octobre 1902 et la mi-février 1903, en 4 mois, l'abbé Toublet réalisa un travail considérable, dans des conditions difficiles, en hiver, sans électricité, dans le froid et l'humidité de l'église, avec un matériel rudimentaire et des échafaudages de fortune. Le compte rendu de cette visite est empreint d'une émotion perceptible ; c'est aussi le seul témoignage de la chronologie du



travail de l'abbé Toublet qui ne trouva jamais utile d'expliquer ni de commenter les conditions de sa découverte et sa manière de travailler. Était-il seul, de quels moyens techniques et de quels moyens humains disposait-il ? Pourquoi n'a-t-il pas poursuivi ses travaux de nettoyage des enduits à la recherche des peintures dissimulées dont il devinait la présence ? Sans doute pris par les charges de son ministère, les luttes cléricales des années 1905 et suivantes, la mort en 1905 d'un de ses fidèles soutiens, le maire Pierre Roger auquel il vouait une sincère admiration, enfin son investissement dans la publication du bulletin paroissial à partir de 1907 : le bilan fait en 1909 dans la

première version complète de son Histoire d'Auvers (version manuscrite) semble avoir mis un terme à ses travaux de découvreur de peintures murales. Le compte rendu de son énorme travail ne dépassera jamais une dizaine de pages manuscrites consacrées à décrire les peintures sans jamais aborder les conditions de leur découverte.

Dès 1920, après le départ de l'abbé Toublet vers sa retraite mancelle, l'intérêt pour les peintures retomba. Trente ans plus tard, entre 1948 et 1950, soit un demi-siècle après la découverte, une artiste-peintre passionnée d'histoire de l'art et de peinture murale, Madeleine Pré (1906-1976), poursuivit le patient travail du curé d'Auvers avec des moyens techniques différents et sans doute des perspectives artistiques plus ambitieuses, nettoyant et restaurant les peintures visibles, complétant leur dégagement, et retrouvant des fragments encore plus anciens cachés sous les enduits et les badigeons que l'abbé Toublet n'avait pas eu le temps de soulever.

En spécialiste avertie, Madeleine Pré relata son travail et le fruit de ses analyses auprès de ses pairs, valorisant grandement les découvertes de l'abbé Toublet. Malheureusement la dynamique qu'elle avait su recréer ne dura pas, et la lente dégradation des peintures, pourtant bien visible de tous les visiteurs de l'église et des paroissiens, ne suscita pas de nouvelles vocations. Après plusieurs décennies d'atermoiements, de rapports d'expertises (en 1986 notamment), de démarches administratives, de tentatives hasardeuses et infructueuses de «rénovation» et de «stabilisation» (termes techniques qui masquent mal l'inanité des effets de ces interventions velléitaires sur les peintures) au cours des années 1990, le dossier fut confié en 2011 à Véronique Legoux, conservatrice-restauratrice de peintures murales. Elle intervint tout d'abord pour faire un bilan de l'état sanitaire des peintures, puis pour procéder aux consolidations les plus urgentes avec des techniques plus fines que celles utilisées par les générations précédentes.

A l'évidence, les peintures ont beaucoup souffert des injures du temps et du désintérêt des hommes ; la mauvaise composition du mortier dès l'origine, l'application des couleurs sur des fonds peu solides, l'humidité permanente (absence de drainage des eaux pluviales, remplacement du carrelage en terre cuite sous les bancs de la nef par un socle en béton), ont été des causes malheureuses de dégradation d'un grand nombre de scènes. Mais paradoxalement, comme le souligne l'abbé Toublet avec pragmatisme et une philosophie toute fataliste, le désintérêt des générations passées accompagné d'un oubli complet pendant trois siècles, peuvent aussi être considérés comme le secret de leur sauvegarde, ce qui nous permet fort heureusement d'apprécier aujourd'hui encore ces vestiges de la peinture murale.

Commémorer, ou célébrer la découverte de l'abbé Toublet en 1902 ? Les deux termes ont certes leur importance, mais à ce jour on ignore encore celui qui conviendra le mieux aux projets de l'Association des patrimoines. L'objectif initial étant de rappeler en 2022 le travail étonnant mené par l'abbé Toublet, pratiquement seul, en un temps extrêmement court.

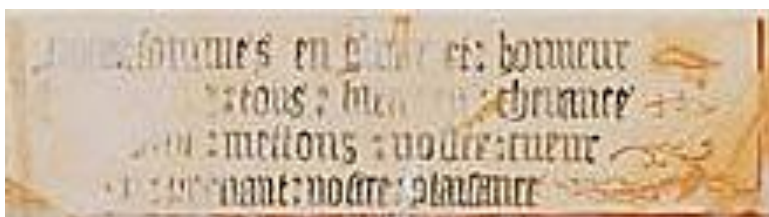
Plusieurs pistes sont ouvertes et les réflexions portent notamment sur les moyens à mettre en œuvre pour montrer l'évolution chronologique du décor peint dans la nef, sa conception, les leçons iconographiques destinées aux paroissiens de cette époque ancienne, le bouleversement occasionné par la construction du retable ; enfin le retour des peintures à la lumière en 1902.

La lumière est d'ailleurs l'un des points les plus préoccupants : entre la première vision qu'a eue l'abbé Toublet et celle que nous avons aujourd'hui, les peintures ont été soumises à une lumière intense qui dégrade les matériaux et les pigments, pour éteindre progressivement les couleurs. Un test a été effectué sur les textes placés sous le dit des trois morts et des trois vifs : ce qui était visible en 1908 par le premier dessinateur qui a reproduit ces textes est en partie effacé aujourd'hui. Un peu plus d'un siècle seulement...

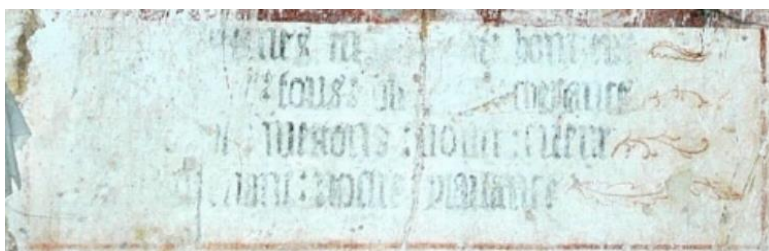
Pour mesurer cette extinction progressive, seules des photographies prises à différentes époques peuvent y aider. Et pour mener à bien cette étude marginale, on fait appel aux photographies prises lors des cérémonies (de baptême et autres), sur lesquelles on voit les

peintures et les textes. La première photographie « technique » connue de la scène des trois morts et des trois vifs date de 1977 (par P. Giraud pour le Ministère de la culture). Entre 1908 et 1977, et entre 1977 et les années 2010, il s'est sans aucun doute trouvé des visiteurs curieux armés d'un appareil photographique, ou des participants à un baptême ayant immortalisé la cérémonie par une photo qui se trouve peut-être dans un album familial (ou dans une boîte à chaussure, le contenant le plus commun pour ranger les photos de famille).

Si vous avez de tels documents en votre possession, merci de nous le signaler ! Aidez-nous à rendre hommage à l'abbé Toublé et à comprendre la disparition progressive des peintures, et peut-être contribuer à lui trouver un remède.



Ce qu'on pouvait voir en 1908



Ce qu'on voyait en 2008



Ce qu'on voit en 2021

Quelques livres

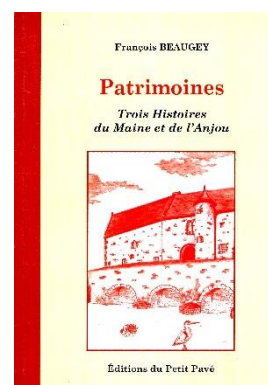
pour les heures chaudes de l'été

ou pour les soirées d'automne et d'hiver

et finalement pour quand on veut...

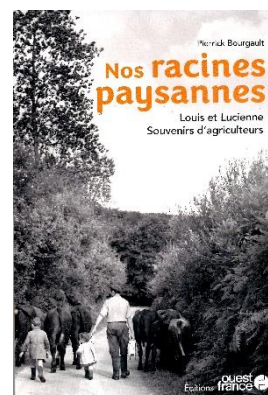
François BEAUGEY. *Patrimoines. Trois histoires du Maine et de l'Anjou*. Brissac-Quincé, Ed. du Petit Pavé, 2020. 213 p.

François Beaughey est décédé en mars 2018 peu de temps après avoir achevé d'écrire *Le fou rire des Prolifiques*, première histoire de ce recueil posthume. Trois histoires d'inégales longueurs mais de même intensité qui rappellent la passion de l'auteur pour son terroir d'adoption. Comme une manière de testament par celui qui a consacré son talent littéraire à explorer et à valoriser le Maine et l'Anjou à partir de ses bases d'Asnières-sur-Vègre. François Beaughey écrit avec plaisir, pour son plaisir et celui de ses lecteurs, dans un style précis, direct et sans apprêts. Ce volume ultime de François Beaughey invite à la relecture de ses précédents ouvrages (en particulier *Rue du 14-Nivôse*, 2005, et *Graindacier*, 2010).



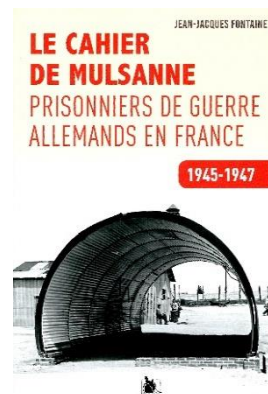
Pierrick BOURGAULT. *Nos racines paysannes. Louis et Lucienne, souvenirs d'agriculteurs*. Rennes, Ed. Ouest-France, 2021. 217 p.

Publiés initialement en feuilleton dans le quotidien *Ouest-France*, ces souvenirs d'agriculteurs (Louis et Lucienne Lebourdais) enrichissent de manière modeste mais infiniment précieuse la littérature paysanne. Ils contribuent à fixer l'histoire contemporaine des gens de la terre, les paysans, à la charnière de deux époques, avant et après les bouleversements techniques, par de simples témoignages humains exempts de jugements et de nostalgie excessive. Si on a lu ces textes en feuilleton, par petites doses, on aura plaisir à les relire d'un seul trait, et c'est encore mieux. On rappelle que Louis Lebourdais avait déjà publié aux éditions Cénomanes, sous son propre nom, deux textes tout aussi passionnants : *Les épis du vent* (2001) et *Les choses qui se donnent* (2005).



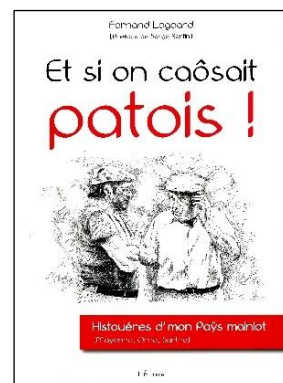
Jean-Jacques FONTAINE. *Le cahier de Mulsanne. Prisonniers de guerre allemands en France, 1945-1947*. Louviers, YSEC, 2021. 157 p., ill.

C'est par hasard que l'auteur, journaliste suisse, a ouvert ce chapitre qui vient clore partiellement la seconde guerre mondiale dans la Sarthe en explorant les carnets de prisonniers de guerre allemands internés notamment à Mulsanne. Cette page est connue des historiens et de ceux qui ont côtoyé ce camp comme celui de Thorée-les-Pins, mais le carnet du prisonnier allemand Franz Ludwig Hepp, dit Lutz, lieutenant de la Wehrmacht, apporte des éclairages particuliers qui lui valent d'être considéré comme un témoignage incontournable pour aborder l'histoire de certains aspects des années suivant la fin du conflit.



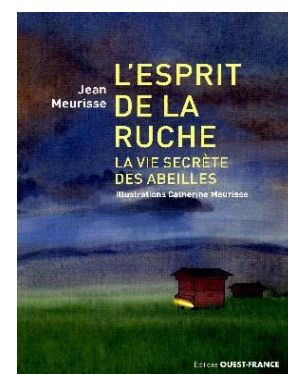
Fernand LEGEARD. *Et si on caôsait patois ! Histouères d'mon Paÿs mainiot (Mayenne, Orne, Sarthe)*. Préf.de Serge Bertin. Dessins de Jules Yvard. La Talbotière, Ed. de l'Etrave, 2020. 174 p.

Ce recueil de courts textes et de brèves « histouères » réjouira tout d'abord les connaisseurs de Fernand Legeard, ses lecteurs assidus et ses auditeurs tout aussi attentifs. Comme le précise l'auteur, la transcription du patois n'est pas chose facile, mais comme le préfacier Serge Bertin nous y invite, il suffit de lire et de se concentrer – un peu – pour s'imprégner à la fois des tonalités et de la rondeur des mots et des expressions, et se laisser bercer par l'évidente fluidité du discours et la sagacité des « histouères ». L'essayer, c'est l'adopter...



Jean MEURISSE. *L'esprit de la ruche. La vie secrète des abeilles*. Ill. de Catherine Meurisse. Rennes, Ed. Ouest-France, 2021. 221 p., ill.

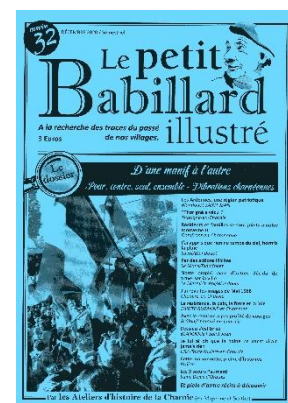
Alors que progressent nos craintes de voir disparaître la population des abeilles qui constituent, dans toutes les acceptions du terme, le miel de la vie sur notre planète, ce livre est une forme de réconfort. Pris entre la réalité scientifique intransigeante et le souci de partager avec le plus grand nombre les secrets des abeilles, l'auteur adopte une démarche modeste dont on lui sait gré. Les études sur les abeilles sont nombreuses, peu ont cette démarche positive. Finalement, c'est moins « la vie secrète des abeilles », qui passionne les spécialistes, que « l'esprit de la ruche » qui captive les non-spécialistes. Le texte est accompagné d'illustrations qui traduisent parfaitement ce contact tout en douceur et connivence entre l'homme et ses abeilles.



Le petit babillard illustré, n° 1 (2004) - n° 32 (2020) >

Edité par les Ateliers d'histoire de la Charnie, 53270 Blandouet-Saint-Jean
<http://lepetitbabillard.fr/association.html>

A un jet de pierre d'Auvers. L'aventure du *Petit babillard illustré* et des Ateliers d'histoire de la Charnie sont exemplaires à plus d'un titre. Avec une force de conviction sympathique qui ignore les obstacles et le temps, un sens aigu de la valeur du patrimoine commun, quel qu'il soit, les bénévoles accumulent patiemment les informations sur l'Histoire et les gens de la Charnie. C'est remarquable et toujours passionnant. Thème du n° 32 : « D'une manif à l'autre. Pour, contre, seul, ensemble », de la Guerre 14 à nos jours avec les souvenirs des Charnéens.



D'autres patrimoines

Le patrimoine culinaire du Maine

Les recueils de recettes traditionnelles du Maine ne sont pas nombreux. On entend par « traditionnelles » les recettes du quotidien, le « tous-les-jours », mais sans oublier les recettes pour les jours de grande fête et les cérémonies diverses dans le cercle familial. Bien sûr on n'ignore pas la cuisine des chefs, nombreux dans le Maine, dont on peut trouver les recettes et les conseils dans des revues et des publications bien connues.

On s'attache plutôt à relever à travers quelques recettes les habitudes alimentaires qui se transmettent dans les familles avec les variantes propres à chacune d'elles. Ces habitudes évoluent naturellement sous l'influence de nombreux facteurs, ceux qui conditionnent notre vie quotidienne, le temps qu'il est possible de consacrer à la cuisine, les coûts, les effets de la grande distribution. La place prise par le « bio » augure-t-elle le retour durable du potager personnel, un potager nourricier et non pas anecdotique et simple complément « bonne conscience » des productions industrielles des grandes surfaces ? Un signe modère cette évolution positive a priori : les revues de jardinage à dominante vivrière grand public disparaissent peu à peu des présentoirs des marchands de journaux au profit du jardinage d'environnement, ce qui correspond mieux aux conditions de la vie contemporaine ; les consultations des sites accessibles sur internet suppléent-elles ? On l'ignore et en l'absence de statistiques comparatives, on ne peut pas extrapoler et conclure hâtivement dans un sens ou dans un autre. Attendons des données fiables pour comprendre cette évolution, tout en restant spectateurs attentifs et curieux. Et sans oublier que d'autres facteurs entrent en jeu : le temps dévolu au « jardinage », l'âge des jardiniers, et la surface qu'il est possible de consacrer au potager à proximité de l'habitation principale, en particulier dans les lotissements.

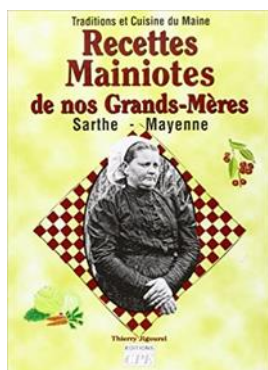
A Auvers, comme dans beaucoup de campagnes, jusqu'à la fin du XXe siècle la cuisine est d'abord liée au potager, à ce qu'on y fait pousser au rythme des saisons, et à ce qui peut se conserver d'une saison à l'autre, de manière naturelle, par les conserves ou avec l'aide des congélateurs. Les légumes de base sont donc sans surprise les tubercules et les feuilles. Dans l'enquête sur les pratiques de jardinage menée par l'Association du patrimoine en 2010, sur un échantillon de population âgé majoritairement de 50 ans et plus, les pommes de terre représentent 50 % des légumes cultivés (et 50 % des surfaces du potager) ; suivent à égalité les tomates et les haricots verts ; enfin sont souvent considérés comme « traditionnels » (ou « anciens ») les courges, courgettes, potimarons, citrouilles ; les artichauts sont peu mentionnés (seulement 2 %). Les légumes anciennement cultivés à Auvers au XXe siècle (notamment les lentilles, les arachides) ne sont pas même mentionnés : ils ont disparu des habitudes potagères locales (mais pas forcément des habitudes alimentaires).

La viande quant à elle est issue du poulailler (avec les œufs qui tiennent une large place dans les préparations culinaires, des entrées jusqu'aux desserts), du clapier et du cochon, animal emblématique de la campagne et du Maine en particulier.

A partir de deux recueils de recettes du Maine bien documentés et faciles d'accès, on vous propose un repas « mainiot » : entrée, plat principal et dessert. A vous de compléter ce menu avec d'autres recettes qui seront proposées dans les prochains numéros !

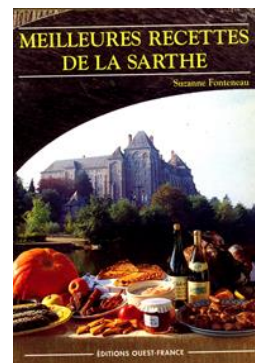
FD

*Si vous avez le souvenir de menus qui composaient des repas de baptême,
première communion, mariage, enterrement,
merci de nous en faire part afin de nous aider à préparer
un numéro spécial de ce bulletin consacré à la cuisine !*



Thierry JIGOUREL. *Recettes mainiotes de nos grands-mères, Sarthe-Mayenne*. Romorantin, Ed. CPE, 2006. 128 p., ill. (Traditions et cuisine du Maine. Coll. « Reflets de terroir »).

Suzanne FONTENEAU. *Meilleures recettes de la Sarthe*. Rennes, Ed. Ouest-France, 1996. 29 p.



Bouine à la goutte

Ingrédients (pour 4 personnes)

*Restes de fromage
500 g fromage blanc
1 oignon blanc
0.5 verre eau de vie
2 c. à soupe persil
1 c. à soupe ciboulette
1 c. à café poivre blanc du moulin
0.5 c. à café sel*

La bouine est une spécialité fromagère de la Sarthe, connue également sous le nom de "fromagée".
Recette ancestrale, elle est réalisée à partir des restes de fromages, auxquels on ajoute crème fraîche, ail et persil, le tout mixé ou battu à la fourchette en pâte à tartiner.

Tous les fromages sont utilisables. On la conserve en bocal ou au frais, en terrine.
On peut aussi la faire vieillir un mois avant consommation.

Préparation

Hachez très finement oignon, persil et ciboulette.
Dans une terrine, écrasez à l'aide d'une fourchette le fromage blanc.
Ajoutez l'eau-de-vie et les herbes. Salez et poivrez. Mélangez fermement le tout.
Réservez au frais avant de servir.

La courée de porc

Ingrédients

*800 g d'abats rouges de porc (rate, poumons, foie, coeur)
250 g de lard fumé
3 cuillerées de saindoux
1 cuillerée de farine
3 oignons
3 carottes
4 pommes de terre
1 bouteille de vin rouge
thym, laurier, persil
sel et poivre.*

Cuisson : 1h30

Préparation

Couper tous les abats en morceaux.
Chauffer le saindoux dans une cocotte et y faire rissoler les morceaux d'abats, avec le lard coupé en dés.
Lorsque les morceaux prennent couleur, les saupoudrer de farine, remuer et faire roussir.
Ajouter les oignons et les carottes coupés en rondelles. Mélanger.

Verser le vin rouge. Mettre le thym, le laurier, le persil, sel et poivre.
Remuer à la spatule, porter à ébullition, couvrir la sauteuse et baisser le feu.
Laisser cuire à feu doux pendant 1 h 30.
Eplucher les pommes de terre et les couper en quatre.
Trente minutes avant la fin de la cuisson, les ajouter dans la cocotte.
Verser dans un plat creux chauffé.

Douillons aux pommes de Saint-Mamers

Ingrédients

*4 pommes reine des reinettes
350 g de pâte feuilletée, pur beurre
50 g de poudre d'amandes
40 g de beurre
60 g de sucre en poudre
Un jaune d'oeuf*

Cuisson : 40 minutes à four assez chaud th. 6

Préparation

Préchauffez le four th. 6.
Retirez le cœur des pommes à l'aide d'un vide-pomme.
Dans un bol, mélangez le beurre ramolli, le sucre et la poudre d'amandes.
Farcissez les pommes de ce mélange.
Étalez la pâte, coupez 4 carrés.
Déposez chaque pomme au centre d'un des carrés de pâte,
rabattez les côtés au-dessus de la pomme pour bien l'emballer,
soudez bien les bords de la pâte.
Dorer à l'œuf et posez les douillons dans un plat à four.

Calendrier et dates à retenir

28 août 2021, 14h30

CONCERT DANS L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

(durée : 1h15)

<https://lentracte-sable.fr/ensemble-1700/>

(autres informations et réservations)

THE DISCOVERY OF PASSION

Ensemble 1700

Direction et flûte : Dorothee Oberlinger

Dmitry Sinkovsky violon, contre-ténor

Marco Testori violoncelle

Luca Pianca luth, guitare

Peter Kofler orgue, clavecin

« Ce concert réunit deux personnalités qui font l'actualité baroque du moment : Dorothee Oberlinger, flûtiste et cheffe de l'Ensemble 1700, et Dmitry Sinkovsky, violoniste et chanteur, qui se démarque dans le monde baroque avec cette double compétence, rare et spectaculaire.

Le programme s'articule autour d'un fil rouge : l'évolution, au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, vers un style musical nouveau, théâtral et passionné, qui marque l'avènement de l'opéra et de la sonate, annonçant ainsi la modernité. Une anthologie de pièces italiennes vocales et instrumentales illustre magnifiquement ce règne de la rhétorique et de l'affect sur la musique. En contrepoint, se glisse dans le programme une pièce contemporaine tout aussi éloquente, spécialement commandée en 2018 pour nos deux interprètes, à l'évidente et réjouissante complicité. »

Programme

Jacob van Eyck (1590-1657)

Salomone Rossi (vers 1570-1630)

Dario Castello (avant 1600-vers 1658)

Giovanni Paolo Cima (1570-1622)

Claudio Monteverdi (1567-1643)

Giovanni Battista Spadi (1610-1640)

Giovanni Battista Fontana (? -1630)

Luciano Berio (1925-2003)

Tarquinio Merula (1595-1665)

Simone Fontanelli (1961)

Antonio Vivaldi (1678-1741)

Orlando furioso

La Follia

18-19 septembre 2021

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Patrimoine pour tous

<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>

« Après une année marquée par la fermeture des établissements accueillant du public partout en France et en Europe, les Journées Européennes du Patrimoine célèbreront la réouverture des établissements patrimoniaux et offriront à tous une occasion de se rassembler. Le thème de cette édition « Patrimoine pour tous », porte l'ambition fédératrice de l'événement. Son esprit inclusif invite chacun à fêter la richesse de notre patrimoine national. Un focus particulier sera mis sur le patrimoine ferroviaire, témoin de l'histoire du rail dans notre pays ».

Le thème 2021 des journées européennes du patrimoine est propice à une participation auversoise imaginative : le « patrimoine pour tous » ouvre en effet de vastes horizons, des horizons si vastes qu'Auvers y trouvera une place même modeste. Il n'en sera pas de même pour le patrimoine ferroviaire.

En effet, lors de la construction de la ligne Sablé/Sillé-le-Guillaume, le tracé Sablé-Auvers-Poillé avait été une hypothèse possible mais c'est finalement le tracé Sablé-Poillé qui fut retenu ; beau joueur, Pierre Roger alors conseiller municipal en 1880, chargé de suivre le dossier, s'inclina et le conseil municipal entérina la décision tout en regrettant, avec raison, que le choix de l'emplacement de la gare de Poillé (au nord de la commune) soit défavorable à Auvers et à Fontenay.

L'association fera de son mieux pour apporter sa contribution, rappeler que le patrimoine s'il est un bien commun, est aussi une responsabilité commune.



La ligne de chemin de fer Sablé/Sillé-le-Guillaume et le tracé retenu en 1880 (carte du début du XXe siècle, avant 1914)